



L'Église défend-elle suffisamment la liberté religieuse ?

Trop prudents, trop peu combattifs, trop peu créatifs pour conjuguer respect des règles sanitaires et liberté de culte..." Les réponses sont sévères.

Dans une enquête lancée par un collectif de jeunes parents, 80% de 2671 catholiques sondés (dont la majorité sont des pratiquants réguliers)

jugent que leurs évêques n'ont pas été assez fermes face aux restrictions sanitaires touchant les cultes. La jauge fixée à 15 personnes maximum lors d'une célébration – quelle que soit la taille de l'édifice – est en effet jugée "irrationnelle et inique", notamment au regard de ce qui est permis dans les grandes surfaces. "Nous ne demandons pas de supprimer toutes les règles, mais d'ajuster cette jauge", confie un des signataires. Pour eux, le comble de l'absurde a été atteint ce dimanche lors de la course cycliste Gand-Wevelgem : alors que seuls 15 catholiques peuvent y prier, 80 journalistes ont été accueillis dans l'église Saint-Hilaire pour couvrir l'épreuve.

Au nom de la dimension spirituelle d'une société, de la dimension collec-

tive de la foi catholique et de sa transmission, jamais cette restriction n'aurait dû être acceptée comme telle, jugent-ils.

Ce coup de sonde n'a aucune prétention scientifique. Mais, si les catholiques sont partagés face aux mesures, il n'en est pas moins l'écho d'une incompréhension croissante de la part

"Jamais je n'aurais imaginé que les évêques consentent aussi volontiers aux restrictions sanitaires."

Caroline Sägesser
Politologue au Crisp et spécialiste des cultes

de croyants face aux restrictions. À l'entame de la deuxième vague, une enquête réalisée par les évêques évoquait déjà une telle tension. Des courriers reçus par *La Libre* témoignent à leur tour de la souffrance de catholiques puisant d'ordinaire un vrai secours dans la messe, sacrement "vital, indispensable, irremplaçable", selon le Vatican.

Alors que les règles sanitaires relatives aux cultes sont plus souples dans les pays limitrophes, beaucoup de catholiques regardent vers la France. Là, les célébrations ont repris presque à la normale à la suite d'un recours intenté par les évêques devant le Conseil d'État. Une démarche que les évêques belges ont choisi de ne pas entreprendre, alors qu'un recours de prati-

quants avait été rejeté par le Conseil d'État belge.

Ces catholiques citent aussi le pape François qui appelait ce 8 février à ne "pas négliger le fait que la dimension religieuse constitue un aspect fondamental de la personnalité humaine et de la société, qui ne peut être effacé".

En comparaison, les évêques belges ont-ils manqué de fermeté en privilégiant un dialogue prudent avec les autorités politiques ? Et cela, au risque de relativiser la liberté de culte et l'importance des messes (qui ne sont plus données dans certaines paroisses) ?

La recherche du bien commun

"C'est une question intéressante", admet Caroline Sägesser, politologue au Crisp et spécialiste des cultes. "Jamais je n'aurais imaginé que les évêques consentent si volontiers aux restrictions sanitaires. L'histoire de notre pays et ses régulières tensions entre les pouvoirs spirituel et politique m'amenèrent à penser le contraire."

Des tensions qui relèvent donc définitivement d'une histoire ancienne. Omnipotente, l'institution ecclésiale fut très politique jusqu'au début des années 1960. Depuis, gênée par le poids qu'elle avait pris, elle s'est progressivement parée de discrétion face aux enjeux politiques, privilégiant le dialogue à la confrontation. C'est ainsi

que les différents cultes reconnus poussent ensemble la porte du ministère de la Justice pour discuter des normes sanitaires. Ces dialogues "constructifs" cachent cependant mal leur faible efficacité : les cultes ont eu beau demander que la jauge soit proportionnelle à la taille des édifices religieux, ils ne furent jamais entendus. Au nom de la confiance réciproque, les représentants tiennent cependant à respecter les "responsabilités de chacun".

En réalité, les évêques refusent de transformer l'Église en un lobby corporatiste. L'institution entend agir en vue du bien commun – la santé de tous dans ce cas – et non de la défense d'un bastion communautaire.

Cette posture est très "belge", ajoute Caroline Sägesser. "Sans doute est-ce notre régime de reconnaissance des cultes qui implique ce dialogue, contrairement à la France où la laïcité républicaine affirmée pousse plus facilement l'Église à la contestation. Je ne dis pas que notre système muselle les évêques, plutôt qu'il encourage le dialogue. N'oublions pas non plus que nous avons un clergé plus progressiste qu'ailleurs, plus modéré et attentif à ce qui remonte de la société civile. Le risque est que les évêques soient parfois dépassés par une partie de leur base plus jeune, plus motivée et plus traditionaliste." Quant aux autorités poli-